



INFO Viti 49

Bulletin Technique Viticole des vignerons d'Anjou Saumur



Ce bulletin s'adresse aux viticulteurs en production raisonnée, biologique, biodynamique

Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire, cliquez dessus dans le sommaire

Météo	2
➤ Données météo du 31 mai au 6 juin	2
➤ Prévisions météo.....	3
Dans les vignes	3
➤ Stade phénologique : fin floraison - début Nouaison	3
➤ Dégâts de grêle : sévères sur quelques secteurs à l'Est	4
Maladies cryptogamiques	5
➤ Mildiou : renouveler la protection au plus près des pluies > 2mm.....	5
➤ Oïdium : maintenir la protection	7
Ravageurs	7
➤ Vers de la grappe, première génération : eudémis majoritaire	7
➤ Choix.....	9
➤ Doses	11
Calendrier lunaire	12
➤ Calendrier lunaire et planétaire	12
➤ Exemple de tisane régulatrice : achillée et ortie	13
➤ La valériane après la grêle	13
Photos de la semaine	14

➤ Données météo du 31 mai au 6 juin

SAUMUROIS	Dampierre	Chacé	Les Ulmes	Montreuil-Bellay	Le Puy-Notre-Dame ⁽¹⁾
Somme pluies (mm)	8	9	35	10	4
T°C moy	18,8	19,1	18,8	18,9	19,8
T°C min ; max	7,8 ; 30,0	8,8 ; 30,3	7,8 ; 31,5	8,5 ; 30,9	8,6 ; 33,3
Humidité moy (%)	63	61	63	62	66

HAUT LAYON	Les Verchers-sur-Layon ⁽¹⁾	Saint-Macaire ⁽¹⁾	Bouillé-Loretz ⁽¹⁾	Passavant-sur-Layon	Tigné
Somme pluies (mm)	18	16	17	36	33
T°C moy	19,2	19,3 ;	19,2	18,0	18,2
T°C min ; max	8,4 ; 32,1	8,1 ; 30,3	6,4 ; 29,9	7,0 ; 31,2	6,8 ; 30,2
Humidité moy (%)	66	73	72	67	66

MOYEN LAYON	Martigné-Briand	Faveraye-Machelles	Thouarcé	Rablay-sur-Layon
Somme pluies (mm)	31	37	19	11
T°C moy	18,2	17,7	18,2	18,2
T°C min ; max	7,7 ; 29,0	5,9 ; 28,3	7,0 ; 28,3	8,3 ; 28,9
Humidité moy (%)	66	69	67	65

BAS LAYON	Chaume	Saint-Aubin-de-Luigné	Saint-Lambert-du-Lattay	Chaufond-sur-Layon
Somme pluies (mm)	18	16	nc	9
T°C moy	18,3	18,2	nc	18,3
T°C min ; max	8,0 ; 28,5	7,6 ; 28,2	nc	5,4 ; 28,6
Humidité moy (%)	64	65	nc	64

AUBANCE	Coutures	Brissac-Quincé	Saint-Melaine-sur-Aubance	Soulaines-sur-Aubance
Somme pluies (mm)	9	8	8	8
T°C moy	18,5	18,3	18,4	18,1
T°C min ; max	7,9 ; 30,0	6,9 ; 31,0	7,1 ; 29,9	6,6 ; 29,3
Humidité moy (%)	64	65	69	66

LOIRE	Savennières	Drain	La Pommeraye
Somme pluies (mm)	10	28	9
T°C moy	18,4	17,4	17,9
T°C min ; max	6,7 ; 28,5	6,3 ; 26,5	7,1 ; 28,1
Humidité moy (%)	64	70	66

(1) Station Pessl® avec sonde de température à 1,60 m du sol. Les autres stations correspondent aux points météo spatialisés de Weather Measures (Températures simulées à 2 mètres).

nc : non communiqué

➤ Prévisions météo

Sources MétéoFrance, Météoblue, Weather measure

	Temps	Précipitations en mm			Humidité relative %	T°C Min ; Max	Vent vitesse (km/h)		
		Météo France	Weather Measures	Météo blue			matin	après-midi	soirée
Mercredi	risques d'averses	8,7	9	10 à 20	77	15 ; 21			
Jeudi	éclaircies	0	1,1	0	70	12 ; 22			
Vendredi	éclaircies	0	0	0	65	11 ; 25			

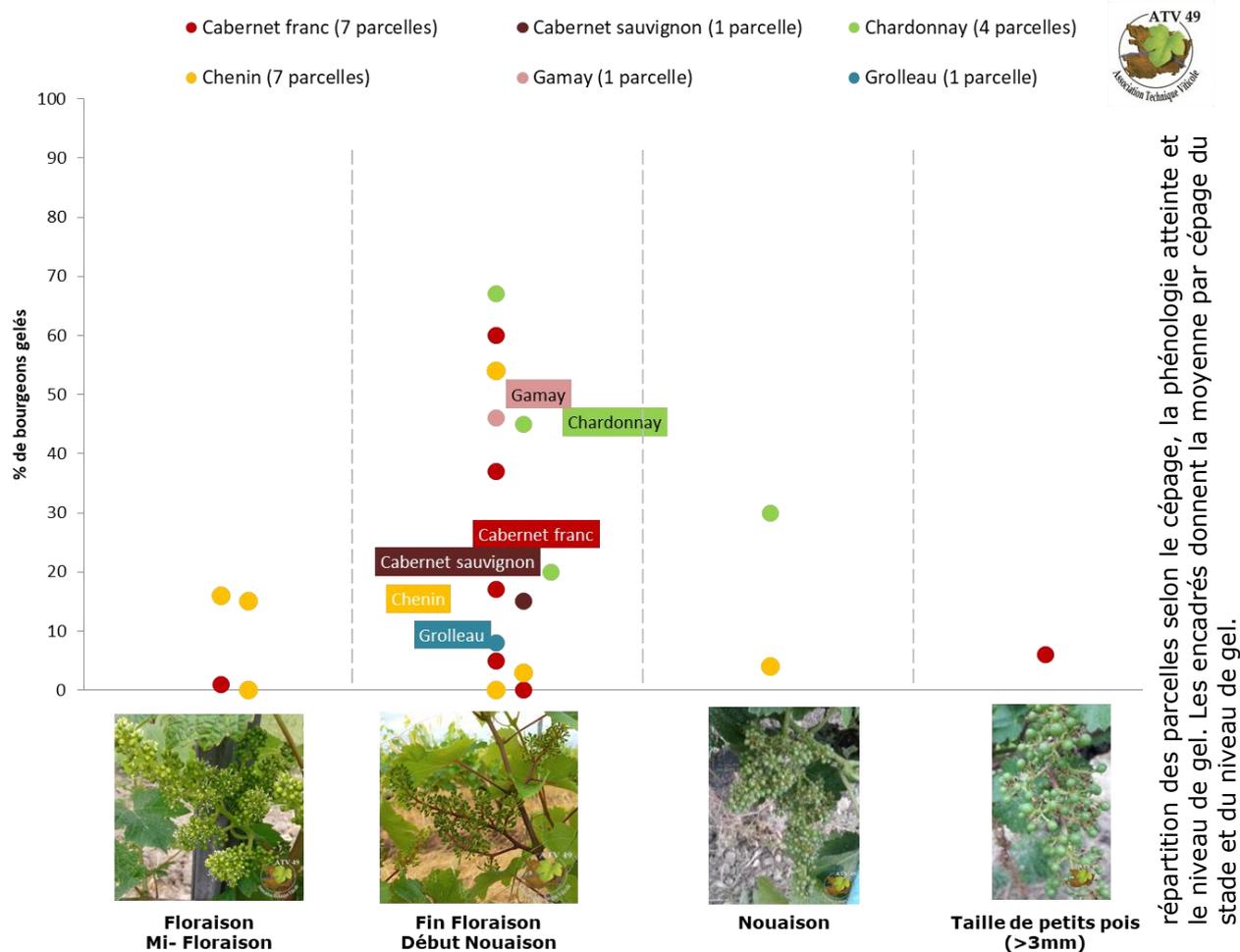
Les cases rouges indiquent les plages horaires où le vent est supérieur à 19 km/h. Les cases colorées en vert indiquent les fenêtres où la vitesse du vent est inférieure à 19 km/h. Arrêté du 04/05/2017 : « Les produits ne peuvent être utilisés en pulvérisation ou poudrage que si le vent a un degré d'intensité inférieur ou égal à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h, NDLR) ».

Tendances pour les jours suivants : des précipitations sont à nouveau prévues pour le début de la semaine prochaine, leur hauteur est variable selon les prévisionnistes, à surveiller.

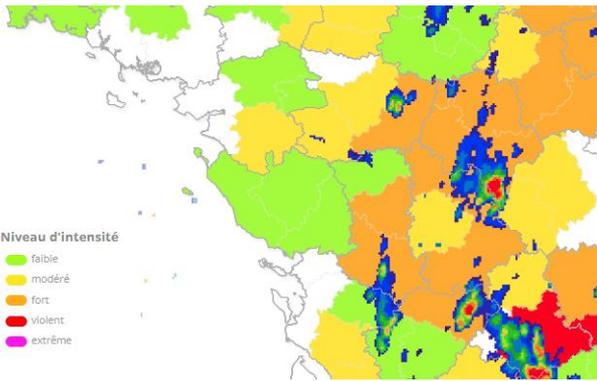
Dans les vignes

➤ Stade phénologique : fin floraison - début Nouaison

Cette semaine, 21 parcelles de notre réseau ont été observées. La majorité est au stade « fin de floraison », la « Nouaison » débute et les baies atteignent 3 mm sur les parcelles les plus avancées, toutes dans le saumurois. Sur le graphique ci-dessus, les points colorés illustrent la



➤ Dégâts de grêle : sévères sur quelques secteurs à l'Est



De sévères dégâts de grêles sont observés dans les vignes à l'Est du département, notamment sur les secteurs Nord Deux-Sèvres, Nord Vienne jusqu'à Fontevraud. L'orage est tombé de façon très violente pendant 15 minutes samedi 4 juin en début d'après-midi. Certaines parcelles sont totalement défoliées.

Ci-contre une carte représentant les orages en bleu issue du site www.keraunos.org.

✓ Après la grêle : réponses aux questions les plus courantes

• **Fumure et apports foliaires non justifiés (Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC) et Chambre d'agriculture Charentes, 2018)**

« Un apport supplémentaire d'azote au sol n'est pas justifié. D'une part cet azote ne sera pas encore disponible lors du redémarrage des yeux. D'autre part, par la suite, il pourrait accentuer des risques de pourriture et retarder encore plus un cycle qui

sera déjà plus long, le temps que la vigne redémarre. A notre connaissance aucun essai n'a montré l'intérêt d'apports foliaires (engrais ou stimulateurs de croissance) dans ce genre de situation. »

• **Taille en vert a priori déconseillée sur les vignes en production**

« Des essais conduits en 2009 (BNIC, Chambre d'Agriculture de la Charente) avaient montré que la retaille favorisait surtout le départ de gourmands sur les bras et les troncs et retardait le redémarrage de la végétation. Elle accentue l'aspect buissonnant des ceps et engendre de nombreuses plaies de taille directement sur le tronc l'hiver suivant. Il semble préférable de conserver le maximum de végétation restant après la grêle pour un redémarrage le plus rapide possible. Cette opération n'est donc pas conseillée sur des vignes en production.

Toutefois les références manquent pour cerner l'intérêt de cette technique dont les résultats peuvent fortement varier selon de nombreux facteurs (météo à venir, âge et état des parcelles...). Si on choisit de l'appliquer, cette opération est à effectuer dans les 15 jours après la grêle. »

• **Cas des jeunes vignes très impactées par la grêle (Australian Wine Research Institute (AWRI), Fact sheet 2021)**

« - Vigne en 1^{ère} feuille : Ne rien faire et laisser repousser.

- Vigne en 2 et 3^{ème} feuille : dans les jeunes vignes, la grêle peut provoquer des blessures importantes sur le rameau qui deviendra le futur tronc de la vigne. Si les rameaux sont très éclatés, les cicatrices sur le tronc peuvent interférer avec l'écoulement de la sève. Pour garantir la pérennité du futur cep, les tailler à 2 nœuds pour stimuler les départs des entre-cœurs de la base du rameau afin d'avoir une pousse indemne de cicatrice pour monter le tronc ou ramifier la souche.»



Maladies cryptogamiques

➤ Mildiou : renouveler la protection au plus près des pluies > 2mm

✓ Observations

Nous avons observé la première tache de mildiou sur une parcelle de Cabernet franc à Val en vignes.

Il s'agit d'une feuille située au 10^{ème} nœud du rameau. Cette tache est issue des contaminations dites élites engendrées par la pluie du 23 mai. Les contaminations élites ne sont pas des contaminations épidémiques et leur fréquence est toujours inférieure à 1%.



Dans les secteurs qui ont reçu beaucoup de précipitations, les symptômes issus des pluies tombées ce week-end pourraient commencer à sortir à partir de ce milieu de semaine, notamment dans les témoins non traités.

✓ Stratégie de protection

Tableau de risque :

Observations terrain	Sensibilité des organes	Notre analyse des prévisions du modèle IFV - <i>Potentiel système</i> -		Notre avis : Prise de risque* si vous n'êtes pas couvert avant les pluies
		Simulations de hauteurs de pluies réalisées par le modèle	Risque de contaminations épidémiques	
Première tache observée sur notre réseau	Feuilles : - jeunes : forte - adultes (plus de 20 jours) : faible jusqu'à véraison	Pluies répétées, mais toujours <2 mm	non	0 En l'absence de symptôme, pas de risque de repiquage
	Grappes : - à floraison : forte - à partir de grain de plomb : moyenne , en baisse jusqu'à véraison où elle devient nulle	Pluie > 2 mm	Oui**	1 à 2 Selon l'intensité des pluies passées

0 : risque nul à très faible ; 1 : risque faible ; 2 : risque moyen ; 3 : risque fort

* Ces risques sont valables en situation de vigueur moyenne, à ressuyage normal

** **simulation des points où le risque est le plus élevé, pour avoir le risque sur votre commune**, allez sur [La rubrique modélisation du site techniloire.com](http://La.rubrique.modélisation.du.site.techniloire.com) (en accès pro)

Précisions :

- **une pluie supérieure à 2 mm** est dite significative, c'est-à-dire qu'à partir de 2 mm les précipitations peuvent générer des éclaboussures et donc des risques de contaminations du sol à la vigne.
- **Sensibilité des organes :**
 - Les **feuilles adultes**, de plus de 20 jours jusqu'à l'approche de la véraison, **sont «réfractaires » aux contaminations** (B.DUBOS, maladies cryptogamiques de la vigne, Ed. Féret, 1999). **A partir de la véraison, elles redeviennent moyennement sensibles.**
 - Les **jeunes feuilles**, riches en eau, en azote et en sucres sont sensibles. **Le rognage permet d'en enlever une grande partie et de diminuer la sensibilité de la vigne.**
 - Les **inflorescences** sont très sensibles jusqu'au moment où les baies sont formées.
 - Les **grappes**, dépourvues de stomates, ne peuvent pas être directement contaminées. Cependant, les contaminations peuvent venir des rafles et des pédicelles qui restent moyennement sensibles. Dans ce cas, ce n'est qu'une partie de la grappe qui est touchée et non l'inflorescence entière. **La gravité des dégâts dépend de la pression de l'année.**

Notre avis :

Après l'épisode de pluie du 3 au 8 juin, qui a pu, ou peut potentiellement occasionner des contaminations sur certains secteurs, votre protection est peut-être en fin de rémanence ou lessivée.



Pour décider du jour du renouvellement, **surveillez la météo. Si des pluies supérieures à 2mm sont annoncées**, passez au plus près de ces pluies pour protéger un maximum d'organes.

Pour le choix des produits reportez-vous à nos conseils de spécialité dans la rubrique « Choix et Doses de produits ».



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Mildiou » en cliquant sur l'image](#)

➤ Oïdium : maintenir la protection

✓ Observations

La majorité des parcelles est au stade « fin de Floraison, début Nouaison ». Sur les parcelles touchées, la fréquence de symptômes a progressé par rapport à la semaine passée. De 1 à 16 % des ceps sont touchés et, à l'échelle de la parcelle, on observe quelques feuilles jusqu'à 35% des feuilles touchées. 2 nouvelles parcelles de notre réseau présentent de l'oïdium.

✓ Stratégie de protection



Notre avis : la période de la nouaison est celle de **sensibilité** maximale pour les grappes. Ces derniers jours, dans certains secteurs, les Outils d'Aide à la Décision (OAD) indiquent que des contaminations ont pu avoir lieu, et les conditions des jours à venir sont favorables à l'oïdium. Attention donc à ne pas laisser de faille dans la protection : **respecter les cadences selon la rémanence des produits** (voir tableau de produits).



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Oïdium » en cliquant sur l'image](#)

Ravageurs

➤ Vers de la grappe, première génération : eudémis majoritaire

✓ Observations

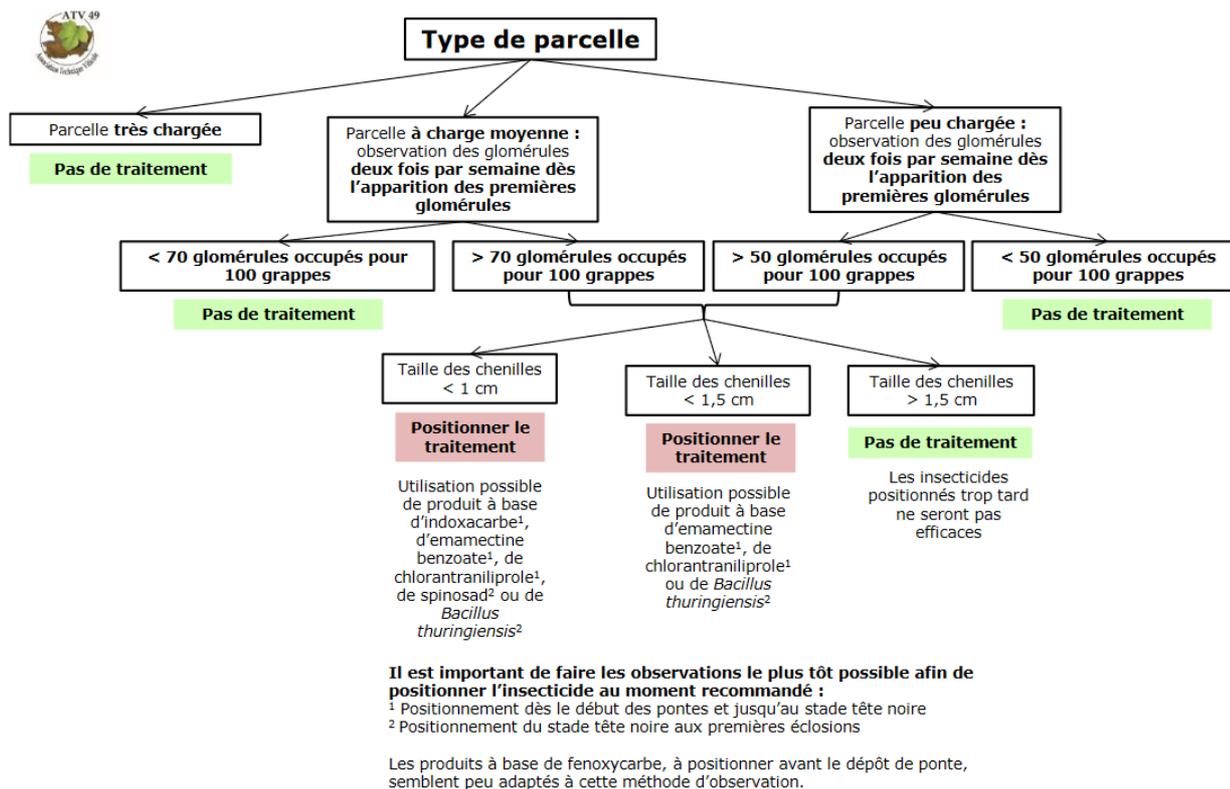
- Glomérules

Secteur	Ville	Cépage	Nombre de glomérules sur 100 grappes le 07/06 (le 30/05)	Nombre de glomérules occupés sur 100 grappes le 07/06 (le 30/05)	Espèce
Layon	THOUARCE	Chardonnay B	100 (68)	12 (22)	Eudémis
	RABLAY SUR LAYON	Chenin B	15 (3)	10 (2)	Cochylis
	PASSAVANT SUR LAYON	Cabernet Franc N	12 (1)	4 (1)	Eudémis
	CONCOURSON SUR LAYON	Chardonnay B	10 (0)	5 (0)	Eudémis
Saumurois	ST CYR EN BOURG	Cabernet Franc N	3 (26)	0 (8)	-
	LE PUY NOTRE DAME	Chardonnay B	10 (4)	6 (0)	Eudemis
	DAMPIERRE SUR LOIRE	Cabernet Franc N	7 (3)	3 (0)	Eudemis
	LES TROIS MOUTIERS	Chenin B	1 (0)	0 (0)	-
	DOUE LA FONTAINE	Chenin B	1 (1)	1 (1)	Eudémis

- Pièges

Pensez à renouveler les capsules de vos pièges pour la deuxième génération.

✓ Stratégie de protection



Ces seuils ne sont pas encore atteints sur notre réseau. Pour rappel, l'application d'un insecticide peut impacter toute la faune auxiliaire et notamment les abeilles.



[Retrouvez notre fiche technique « Comptage glomérules vers de la grappe » en cliquant sur l'image](#)



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti vers de la grappe » en cliquant sur l'image](#)

Choix et doses de produits

➤ Choix

Préconisations de produits **non classés CMR** (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

* Produit également homologué black-rot

H373 : danger à long terme pour la santé

Les produits de biocontrôle sont mentionnés en gras et en vert

MALADIE	MATIERE ACTIVE, mode d'action Spécialités commerciales (dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)	 Spécialités compatibles avec le cahier des charges AB
Mildiou	<p><i>Spécialités à l'abri du lessivage 2 heures après le traitement, renouvellement après 12-14 jours</i></p> <p>En l'absence de symptôme jusqu'à maintenant :</p> <p>ZOXAMIDE/MANDIPROPAMID, contact a fixation cuticulaire/pénétrant Ampexio, Revoluxio (0,5 kg/ha, 48 heures, irritant, dangereux pour l'environnement)</p> <p>AMETOCTRADINE/METIRAME, contact à fixation cuticulaire/contact Enervin*, Privest* (2,5 kg/ha, 6 heures, H373, dangereux pour l'environnement)</p> <p>FLUOPICOLIDE/FOSETYL AL, systémiques Profiler (3 kg/ha, 24 heures, irritant, dangereux pour l'environnement)</p> <p>Si début d'observation de symptômes :</p> <p>ZOXAMIDE/CUIVRE, contact à fixation cuticulaire/contact Amaline flow, Electis bleu (2,8 L/ha, 24 heures, irritant, dangereux pour l'environnement)</p> <p>Sur parcelles touchées par la grêle :</p> <p>PHOSPHONATES, systémique A associer à un contact (METIRAME ou CUIVRE) LBG-01F34, Etonan, Pertinan (4 L/ha, 6 heures), Redeli (2,5 L/ha, 6 heures)</p>	<p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse</i></p> <p>CUIVRE, contact Bordo 20 micro (20 kg/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement) Bouillie RSR Disperss (3,75 kg/ha, 24 heures, corrosif, dangereux pour l'environnement) Champ flo ampli (2 L/ha, 24 heures, irritant, dangereux pour l'environnement)</p>

MALADIE	MATIERE ACTIVE, mode d'action Spécialités commerciales (dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)	 Spécialités compatibles avec le cahier des charges AB
OIDIUM	<p><i>Spécialité à l'abri du lessivage 2 heures après le traitement, renouvellement après 12-14 jours</i></p> <p>METRAFENONE, pénétrant Vivando, Algebre (0,2 L/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)</p> <p>CYFLUFENAMID, pénétrant Cyflodium, Velkado (0,5 L/ha, 24 heures, irritant, dangereux pour l'environnement)</p> <p>CYFLUFENAMID/DIFENOCONAZOLE, pénétrants Dynali*, Rocca* (0,5 L/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)</p> <p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse</i></p> <p>SOUFRE MOUILLABLE, contact Microthiol spécial disperss (12,5 kg/ha, 6 heures), Kumulus DF (12,5 kg/ha, 6 heures),...</p> <p>Héliosoufre S (7,5 L/ha, 24 heures, corrosif)</p>	<p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse</i></p> <p>SOUFRE MOUILLABLE, contact Microthiol spécial disperss* (12,5 kg/ha, 6 heures), Kumulus DF (12,5 kg/ha, 6 heures),...</p> <p>Héliosoufre S (7,5 L/ha, 24 heures, corrosif)</p>



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

➤ Doses

Nous vous proposons dans ce tableau les préconisations de l'outil Optidose® développé par l'IFV, pour une parcelle de sensibilité moyenne, plantée à 1,90 m. **Le pourcentage indiqué dans le tableau est le pourcentage de la dose homologuée à utiliser.**

Pour calculer votre dose suivez le lien: http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/module_optidose/optidose

Haie foliaire	Hauteur : 1 m Epaisseur : 0,4 m		Hauteur : 1,3 m Epaisseur : 0,45 m		Hauteur : 1,4 m Epaisseur : 0,6 m	
Stade	Floraison		Nouaison		Baies taille de pois	
Risque	Mildiou	Oïdium	Mildiou	Oïdium	Mildiou	Oïdium
Faible	60 %	60 %	70 %	70 %	70 %	70 %
Moyen	70 %	70 %	80 %	80 %	80 %	80 %
Fort	90 %	90 %	90 %	90 %	100 %	100 %

Précision pour l'oïdium :

Dans Optidose®, saisissez :

- risque **faible** pour les parcelles de Grolleau, cépage peu sensible
- risque **fort** pour les parcelles sensibles, c'est-à-dire ayant de l'oïdium tous les ans après la fermeture
- pour les autres parcelles, indiquez un risque **moyen**

Précision pour le cuivre :

En se basant sur une dose pleine de 600g/ha de cuivre métal :

- ✓ 50% de la dose signifie que vous devez appliquer 300 g/ha
- ✓ 80% de la dose correspond à 480 g/ha

Ce tableau vous aide à estimer la quantité de produit commercial à apporter en fonction du grammage de cuivre métal :

Quantité de produit formulé à appliquer en fonction de la quantité de cuivre métal souhaitée				Quantité de cuivre métal souhaitée en g/ha					
	Spécialité	Forme	Concentration	100	200	300	400	500	600
	Champ flo ampli	Hydroxyde	360 g/L	0,3	0,6	0,8	1,1	1,4	1,7
	Bordo 20 micro	Sulfate	200 g/kg	0,5	1	1,5	2	2,5	3
	BB RSR Disperss	Sulfate	200 g/kg	0,5	1	1,5	2	2,5	3
	Nordox 75	Oxyde cuivreux	750 g/kg	0,1	0,3	0,4	0,5	0,7	0,8

Précision pour le soufre mouillable :

Spécialités de soufre mouillable	Dose homologuée (DH), soit 100%	Quantité de soufre pur (kg/ha) pour la DH	Quantité de produit commercial kg/ha si on applique les pourcentages de doses homologuées indiquées ci-dessous			
			60%	70%	80%	90 %
Héliosoufre S	7,5 L/ha	5,25	4,5	5,25	6	6,75
Lucifere	12,5 kg/ha mais la firme préconise 7,5 kg/ha en dose pleine	6 (à 7,5kg/ha en plein)	4,5	5,25	6	6,75
Microthiol spécial disperss	12,5 kg/ha	10	7,5	8,75	10	11,5

Les produits « **NODU vert** » sont écrits en gras et en vert

Rappel sur les règles de mélange pour les fongicides en fonction de leurs phrases de risque :

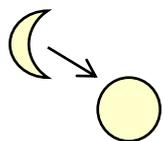
Mélanges interdits selon les caractéristiques des produits (phrases de risque)

		1 ^{er} produit à mélanger contient une des mentions de danger H ou phrases de risque R ci-après					
		ZNT > 100 m	H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H370, H372 T ou T+	H373 (R48/20, R48/21, R48/22, R48/20/21, R48/20/22, R48/21/22, R48/20/21/22)	H361d, H361f, H361fd, H362 (R62, R63, R64)	H341, H351, H371 (R40, R68, R68/x)	Autre ou aucune mention de danger
2 ^{ème} produit à mélanger contient une des mentions de danger H ou phrases de risque R ci-après	ZNT > 100 m						
	H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H370, H372 T ou T+						
	H373 (R48/20, R48/21, R48/22, R48/20/21, R48/20/22, R48/21/22, R48/20/21/22)						
	H361d, H361f, H361fd, H362 (R62, R63, R64)						
	H341, H351, H371 (R40, R68, R68/x)						
	Autre ou aucune mention de danger						

■ Mélange autorisé
 ■ Mélange interdit sauf dérogation particulière (liste Ministère)

Calendrier lunaire

➤ Calendrier lunaire et planétaire



Nous serons cette semaine en lune descendante à partir de jeudi. Elle sera croissante toute la semaine.

A noter cette semaine :

- **Nœud lunaire** descendant le dimanche 12 juin. La période considérée comme défavorable se déroulera de 8h à 15h.
- **Pleine lune** le mardi 14 juin. Selon l'agenda biodynamique, les jours qui précèdent la pleine Lune sont favorables au développement de maladies cryptogamiques et il est pertinent d'appliquer des tisanes régulatrices.
- **Périgée lunaire** mardi 14 juin, la Lune sera à la distance minimale de la Terre le long de sa trajectoire elliptique. Le jour de périgée est parfois considéré comme défavorable pour la stimulation des plantes vigoureuses ou sensibles aux maladies cryptogamiques. En revanche, il serait favorable au soin sur des plantes peu vigoureuses et aux traitements préventifs. La période considérée comme défavorable indiquée dans le calendrier lunaire d'après Maria Thun (MABD) s'étend de 13h le 14 juin à 13h le 15 juin.

Les jours fruits, fleurs, feuilles et racines se répartissent cette semaine comme suit:

Mardi 07	Merc. 08	Jeudi 09	Vend. 10	Sam. 11	Dim. 12	Lundi 13	Mardi 14

➤ Exemple de tisane régulatrice : achillée et ortie

L'achillée millefeuille¹ (*Achillea millefolium* L.) et l'ortie² (*Urtica dioïca*) possèderaient toutes deux des **propriétés régulatrices**.

Poussant dans des conditions sèches, l'achillée millefeuille aurait la capacité de faire face à des situations de grande chaleur. L'achillée présente aussi différents principes actifs dont des acides isovalérianiques et salicyliques, messagers de la résistance aux parasites.



Achillée millefeuille
(*Achillea millefolium*)

Recette de tisane d'achillée et d'ortie pour 1ha :

- Mettre 60 g de chaque plante sèche ou 600g de chaque plante fraîche dans 3 à 5L d'eau
- Couvrir
- Amener au frémissement (ne pas dépasser 80°C : premières bulles remontant du fond de la cuve) et couper le feu
- Laisser refroidir et filtrer
- Dans le cadre d'un traitement, diluer cette préparation dans votre bouillie. Si vous appliquez les tisanes seules, diluer au minimum à 10% avec de l'eau.



Ortie
(*Urtica dioïca*)



A cette période de l'année, l'usage de l'**ortie** est à **réserver en tisane** et à **proscrire en purin**, d'autant plus si vous constatez des sorties de mildiou sur vos parcelles. En effet, le purin d'ortie, riche en azote, pourrait potentiellement nourrir le champignon.

Vous pouvez également utiliser le saule pour stimuler les défenses de la vigne. La recette de la tisane de saule est à retrouver dans notre bulletin n°8.

1 Substance naturelle à usage biostimulant

2 Substance de base

Sources: MASSON P., *Guide pratique pour l'agriculture biodynamique*, Biodynamie Services, 2012.

➤ La valériane après la grêle

Pulvériser sur la vigne un jus de valériane² (*Valeriana officinalis*) est une pratique mise en œuvre afin d'aider la vigne à cicatriser et à retrouver son équilibre suite au stress lié aux impacts des grêlons. On peut utiliser l'extrait de fleurs de valériane seul à hauteur de 5mL/ha dilués dans 30 à 35L d'eau, dynamisé 20 minutes, ou on peut l'ajouter à la bouillie de traitement cuprique. Le jus de valériane constitue la préparation biodynamique 507.



² substance naturelle à usage biostimulant

Photos de la semaine



Pensez à nous envoyer vos photos ! Merci et à la semaine prochaine !

Œufs de coccinelle, à gauche et syrpe à droite.
Aurélien Airault à Val en Vignes



Lépidoptère, Carole
Kohler, Thouars



Lépidoptère de la famille des hyponomeutes : les chenilles tissent de grandes toiles blanches. Voraces elles peuvent créer des défoliations importantes sur les arbres d'ornement, mais à priori pas sur la vigne.



Notre bulletin est disponible sur simple inscription

⁽¹⁾Retrouvez tous nos bulletins et fiches techniques sur le site de la Chambre d'agriculture : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/info-viti-49/>

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Notre équipe :

Guillaume Gastaldi : Responsable du pôle viticulture
Tel : 06.24.89.02.70 guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr

Brigitte Grolleau : Assistante de l'équipe viticulture
Tel : 02.49.18.78.14 brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr

Thomas Chassaing : Viticulture et œnologie
Tel : 06.71.57.80.35 thomas.chassaing@pl.chambagri.fr

Elsa Denerf : Viticulture et environnement
Tel : 06.65.66.18.20 Elsa.DENERF@pl.chambagri.fr

Perrine Dubois : Viticulture et sol
Tel : 06.83.89.85.39 perrine.dubois@pl.chambagri.fr

Marie Esmiller : Viticulture et œnologie
Tel : 06.26.72.69.18 marie.esmiller@pl.chambagri.fr

Bertille Matray : Viticulture biologique et biodynamique
Tel : 07.86.43.03.38 bertille.matray@pl.chambagri.fr

Cécile Moulis : Viticulture et environnement
Tel : 06.28.91.71.25 cecile.moulis@pl.chambagri.fr

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Nos partenaires :



Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/>

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Adresse : BP 70510, 9 Rue André Brouard, 49105 Angers. Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Attention : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent

